

Image not found or type unknown



Divorce et pension alimentaire

Par **KARIM**, le **01/11/2008 à 20:29**

BONJOUR:
JE VAIS DIVORCER AVEC MA FEMME ET JE VEUX SAVOIR COMMENT
ENTAMER LES DEMARCHE DE DIVORCE SACHANT QUE ON A UN ENFANT DU 20 MOIS
ET ELLE EST ENCEINTE ;MERCI
QUI PEUT M'AIDER

Par **Marion2**, le **01/11/2008 à 21:50**

Bonsoir,
Dans la mesure où vous êtes marié, vous contactez un avocat qui entamera une
procédure de divorce.
Selon vos revenus, vous pouvez peut-être bénéficier de l'aide
juridictionnelle totale ou partielle - Retirez un dossier auprès du greffe du Tribunal de Grande
Instance.
CDT